

Certification en Administration du spectacle vivant. ENSATT. Fiche RNCP 35 624

Bloc de compétences transversales

BC1 : usages avancés et spécialisés des outils numériques

BC2 : développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

BC3 : communication spécialisée pour le transfert de connaissances

BC4 : appui à la transformation en contexte professionnel

Bloc de compétences métier

BC1 : analyser la faisabilité d'un projet de spectacle

BC2 : élaborer la stratégie de développement d'un artiste, d'une compagnie, d'un lieu de spectacle

BC3 : accompagner et diriger la mise en œuvre du projet professionnel d'un artiste, d'une compagnie, d'un lieu de spectacle

BC4 : gérer la production d'un spectacle